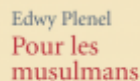


Sortie du livre d'Edwy Plenel : « Pour les musulmans »

Rédigé le 27 novembre 2014 par : Jonas Nunes de Carvalho



Edwy Plenel
Pour les
musulmans

Le dernier livre d'Edwy Plenel, intitulé « Pour les musulmans » et paru récemment suscite bien des réactions. L'auteur prend le parti des « compatriotes d'origine, de culture ou de croyance musulmanes contre ceux qui les érigent en boucs émissaires de nos inquiétudes et de nos certitudes ». Un ouvrage passionné assumé. De cette même émotion qui émanait de l'article Pour les juifs rédigé par Zola et paru le 16 mai 1896 : l'indignation.

Un livre, un contexte

Une indignation suscitée par la « banalisation d'un discours[1] » tenu par les élites. Celui qui tend, depuis 30 ans, à présenter le problème musulman comme s'il était le problème central de la France[2]. « Il y a un problème de l'Islam en France » sont d'ailleurs les propos tenus par l'académicien français Alain Finkielkraut en juin 2014 sur les ondes de France-Inter qui vont convaincre Plenel de prendre la plume pour alerter du danger d'une guerre des civilisations.

Il est vrai que la parution de cet opuscule n'est pas anachronique, eu égard à l'actualité internationale. Al-Qaïda, Boko Haram, Daech sont autant de groupes extrémistes se revendiquant d'une lecture littéraliste de l'Islam. Amalgames et confusions associant musulmans d'Europe et ces groupes terroristes sont légions, renforçant la peur d'une

religion vécue par beaucoup comme un corps étranger.

À ces considérations se mêlerait le péril par l'islamisation dans l'enceinte même de la République française. Cette menace serait le fait de ceux qui adhèrent aux préceptes hautement rigoristes de l'Islam radical mais aussi de ceux qui n'y adhèrent pas. Mais qu'importe le pratiquant, le problème c'est sa religion, c'est l'Islam. Il faut donc qu'il « montre patte blanche[3] » pour dissiper le doute que son appartenance religieuse fait de facto peser sur lui. La campagne *Not in my name* lancée le 10 septembre 2014, pour laquelle vont apparaître de nombreuses vidéos de musulmans se désolidarisant de l'Etat islamique et de ses exactions, incarne cette volonté de rassurer. Une intention louable, mais qui ne fait pas l'unanimité car pour certains, comme pour Plenel[4], cela revient à rendre une personne comptable pour des actes commis par d'autres dont le seul point commun est éventuellement un texte sacré.

Pour les musulmans n'est assurément pas un ouvrage académique, mais telle n'est pas sa prétention. L'analogie qui est faite entre deux discours, essentialisant les juifs pour Zola et les musulmans pour Plenel, est risquée car en comparant ces épisodes, on compare les émotions qui y sont rattachées de part et d'autre. Un risque de compétition victimaire qui n'est pourtant pas l'objectif de l'auteur.

L' « autre » en question

Au contraire, il faut souligner la réflexion sur l' « Autre » que Plenel met en avant régulièrement dans son ouvrage[5]. « Tel est le grand défi qui nous attend, où nous sommes requis et où nous serons jugés, selon que nous traiterons l'Autre en frère ou en étranger[6] ». Une ode à l'ouverture dont le message aurait sans doute été plus puissant s'il était également adressé aux opinions qui nous dérangent. L' « Autre » est celui dont la culture ou la religion parfois nous échappe, mais n'est-il pas simplement aussi celui avec qui nous avons des différends ? Il est possible d'entendre les peurs et les craintes qui sous-tendent un discours raciste ou haineux sans que cela ne signifie en aucune façon une adhésion à de tels propos. Au contraire, il paraît nécessaire de les comprendre afin de contrer au mieux l'émergence des sentiments racistes.

Refuser le discours essentialisant les musulmans pour ne pas « confondre une communauté [...] avec les actes de quelques individus[7] », mais aussi, ne pas céder trop facilement à la tentation de mettre dans le même sac du racisme toute parole exprimant ces peurs et ces craintes. En effet, dans quelle mesure ne peut-on pas assimiler ces accusations trop faciles de racisme à un recours abusif au point Godwin[8]. Il faut au contraire encourager ce débat nécessaire en incluant toutes les idées, fussent-elles insupportables, afin d'exposer à la lumière ce qui doit l'être et désamorcer les malentendus. Une ouverture profitable à un apaisement qui ne dispense pas de tenir les élites médiatiques et politiques pour responsables de leurs actes et de leurs paroles compte tenu de la visibilité particulières dont elles jouissent.

Des « lois scélérates » de 1894 aux lois antiterroristes de 2014

Cela dit, l'ouvrage a le mérite de souligner les dérives de l'État français qui, sous prétexte d'un danger terroriste, légifère contre les intérêts de tous les citoyens. De la même manière que les « lois scélérates » promulguées en 1894 ; autorisaient à punir les provocations indirectes par saisie et même arrestation préventive, à inculper tout membre ou sympathisant sans faire de distinction et à interdire tout type de propagande, le gouvernement français tend progressivement à restreindre les libertés individuelles. En effet, la récente loi, examinée le 15 septembre, vise à permettre l'interdiction administrative de sortir du territoire, à la création d'une nouvelle incrimination d'entreprise terroriste individuelle et au blocage de sites internet qui font l'apologie du terrorisme. Les contours flous de telles dispositions sont des armes de choix pour tout gouvernement désireux de taire une insatisfaction populaire croissante en limitant les libertés individuelles.

Danger de la religion ou religion du danger ?

Sans doute serait-il simpliste de soutenir que l'implication émotionnelle de Plenel dans la défense des musulmans n'a d'égale que l'anxiété de Finkelkraut au sujet de l'identité française qu'il estime mise en péril par l'« islamisme ». Toutefois cette représentation binaire s'avère être relativement représentative des positions qui jalonnent les discussions

sur l'identité nationale française ces dernières années. L'immigration en tant que telle est au cœur du débat qui oppose intégrationnistes et assimilationnistes. Pour ces derniers, les immigrés doivent adhérer pleinement « aux normes de la société d'accueil, l'expression de leur identité et leurs spécificités socioculturelles d'origine étant cantonnées à la seule sphère privée[9] ». Alors que pour les premiers, « l'intégration exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de se constituer partie d'un tout où l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil, et le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté n'interdisent pas le maintien des différences[10] ».

La question religieuse est, au demeurant, centrale dans cet ouvrage et l'auteur évoque le concept de « haine des religions » développé par Pierre Tevanian pour qualifier ce phénomène qui traverse la gauche jusqu'à son extrême. Il interprète très justement le laïcisme comme étant à la laïcité ce que l'intégrisme est à la religion. Il rappelle aussi que la célèbre citation de Marx « la religion est l'opium du peuple » est bien réelle, mais qu'elle n'a jamais eu pour but de la condamner. Au contraire, il s'agissait de valoriser « ce soupir religieux[11] » quand les hommes et les femmes n'ont plus que leur espoir pour répondre à l'exclusion sociale.

En définitive, un ouvrage écrit avec le cœur qui a ses mérites ; le principal étant de donner une voix, un son pour troubler la mélodie médiatique récurrente et parfois simpliste du danger de l'islam. À prendre comme une ouverture vers la discussion, ce petit pamphlet pousse au positionnement de chacun sur certains enjeux de société en posant des questions plus qu'en apportant des réponses. À noter que la bibliographie placée en fin d'essai permet d'approfondir les thématiques et faire sienne, les questions de notre temps que sont par exemple l'identité, la solidarité, la laïcité et, bien entendu, la place religion musulmane dans les sociétés européennes.

[1] Ibidem, p. 17

[2] Propos d'E. Plenel extraits du débat télévisé l'opposant à A. Finkelkraut le 30 septembre 2014 <http://www.youtube.com/watch?v=evURJilw-jw>

[3] Propos d'E. Plenel extraits de l'interview donnée sur RMC le 15 septembre 2014 <http://www.youtube.com/watch?v=2scV1N4Vwjw>

[4] Propos d'E. Plenel extraits du débat télévisé l'opposant à A. Finkelkraut le 30 septembre 2014

[5] Chapitre 9

[6] Plenel E., *Pour les musulmans*, Paris, La Découverte, 2014, p. 115

[7] *Ibidem*, p. 31

[8] La « loi de Godwin » est une règle exposée par Mike Godwin en 1990 qui veut que plus une discussion en ligne est longue et plus la référence ou la comparaison par l'un des interlocuteurs au nazisme, à la Shoah ou à Hitler (ou encore autres sujets connexes) est inévitable. Une fois le sujet évoqué, le point Godwin est atteint, le débat est court-circuité et l'interlocuteur est discrédité pour avoir vérifié la loi.

[9] « Immigrés, assimilation, intégration, insertion : quelques définitions », *La documentation Française : La librairie du citoyen*, 22 juillet 2011 (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/immigration/definition.shtml>)

[10] *Ibidem*

[11] *Ibidem*, p. 81



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghaliya Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120